





Eclairage sur le site d'accession de Lyon ...

Télécharger le dossier de candidature : http://aura-handball.fr/elite-sportive/pole/pole-feminin

Date limite de retour du dossier de candidature : mercredi 7 mars 2021

Journée « d'information » : la date sera précisée ultérieurement en fonction de l'évolution sanitaire. Tests de sélection » : mercredi 17 mars de 8h30 à 16h (1ère phase) et (13)-14-15 avril (2ème phase)

Responsable du site de Lyon : Franck MULLER CTS 5100000.FMULLER@ffhandball.net

Rappel des objectifs du Pôle

- Permettre la réussite scolaire de l'élève.
- Permettre à la joueuse d'atteindre son meilleur niveau de pratique.
- Permettre au plus grand nombre d'atteindre les sélections nationales.
- Les 3 sites d'accession en (4ème), 3ème, 2de de Chambéry, Clermont-Ferrand et Lyon ont pour objectif d'alimenter le site d'excellence de Valence en (2de), 1ère, terminales.

Hébergement

- Les élèves sont hébergés à l'internat du lycée Jean Perrin dans des chambres de trois ou quatre. Une maîtresse d'internat veille au respect des règles de vie.
- Une salle de détente est équipée d'une télévision dont l'accès est réglementé.
- Les élèves rentrent dans leur foyer le vendredi après les cours et réintègrent l'internat le dimanche soir ou le lundi matin. Une sortie régulière le mercredi après midi en dehors des horaires d'entraînement peut être autorisée par le responsable légal.
- Le coût annuel de la pension complète est de **1718,95€** La demi-pension peut être autorisée dans certains cas 578,40€ (réf. tarif 2021).
- Des aides financières peuvent être accordées aux familles en difficulté dans le cadre du « Fonds Social des Lycéens ou Collégiens ».

Aspect scolaire

- L'orientation scolaire peut se faire au collège Jean Perrin en classe de 3ème ou au lycée Jean Perrin en classe de seconde, premières dans les filières Générales ou Sciences et Techniques de Gestion (STMG).
- Les élèves des pôles sont regroupés dans des classes traditionnelles avec d'autres élèves.
- Des cours de soutien spécifiques aux élèves du pôle peuvent être mis en place en cas de besoin.
- Une étude surveillée est organisée trois soirs par semaine, elle peut avoir lieu dans une salle de classe ou dans les chambres des élèves, chacune à son bureau.
- Un tutorat/aide aux devoirs dans les matières scientifiques est mis en place un soir par semaine à l'internat.
- Le suivi scolaire est assuré par le responsable du pôle et le professeur principal de la classe de 2de-Pôle. La charge d'entraînement peut être réduite en cas de besoin.
- <u>Le maintien en site d'accession est réétudié chaque année</u> au regard des résultats scolaires, du travail personnel fourni et des progrès sportifs réalisés.

■ Les résultats obtenus du site de Lyon

| | 1991/92 2008/12 | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | 2017/18 | 2018/19 | 2019/20 | <u>Total</u> |
|------------------------|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|
| Réussite au Bac | 50 sur 61 | 5 sur 5 | 8 sur 8 | 7 sur 7 | 6 sur 6 | 6 sur 7 | 7 sur 7 | 2 sur 2 | 0 sur 0 | 91/103 88,35 % |
| Passage en classe sup. | 312 sur 349 | 21 sur 21 | 17 sur 17 | 16 sur 16 | 23 sur 23 | 21 sur 21 | 19 sur 19 | 18 sur 18 | 22 sur 22 | 469/506 92,69 % |

Aspect sportif

- Une cotisation annuelle de 150€ sera demandée aux élèves pour contribuer à la gestion sportive du Pôle.
- Les joueuses du Pôle restent licenciées dans leur club (entraînement le vendredi soir et compétition le week-end).
- Les horaires d'entraînement en handball et préparation physique au sein du site d'accession sont les suivants :
 - ✓ lundi 17h/19h ✓ mardi 8h/10h (1ère) - 10h30/12H00 (3ème, 2de) 17h/19h
 - ✓ mercredi 14h30/16h & 16h/17h (spécifique GB)
 - ✓ jeudi 11h00/12h00 (2de) 15h30/17h ou 17h/19h
- Les horaires d'EPS et le menu sont aménagés afin d'optimiser la préparation physique : mardi 10h/12h (Term), mercredi 10h/12h (2de), jeudi 10h/11h (3ème), jeudi 10h/12h (1ères)
- Les joueuses pourront être sélectionnées à des stages régionaux, compétitions inter Ligues (3ème, 2de), Echange Franco-Allemand, inter Pôles pour les joueuses listées (2de).
- Les joueuses les plus potentielles pourront être sélectionnées au stage national : SN U16 (14-15 ans).

Les performances sportives du Pôle de Lyon

- √ 1981 : Championne de France scolaire.
- ✓ 1982 : Vice championne de France scolaire et championne du monde scolaire ISF.
- ✓ 1983 : Championne de France scolaire.
- √ 1988 : Championne de France scolaire et Vice championne du monde scolaire ISF.
- ✓ 1998 : Championne de France scolaire et 6ème au Championnat du monde scolaire ISF.
- √ 1999 : Vice championne de France scolaire.
- 2010 : 6ème championnat de France scolaire.
- ✓ 2012 : 4ème sur 22 au championnat de France inter-pôles & vainqueur du tournoi de l'amitié en Tunisie.
- 2013 : 4ème sur 23 au championnat de France inter-pôles & vainqueur du tournoi de l'amitié en Tunisie.
- ✓ 2014 : Vice championne de France scolaire & vainqueur du tournoi de l'amitié en Tunisie.
- ✓ 2015 : Vainqueur des inter-pôles de la zone nord est (pas de finalités).
- ✓ 2016 : Vainqueur du tournoi de l'amitié en Tunisie
- ✓ 2017 : 2ème aux inter-pôles de la zone nord est.
- ✓ 2018 : 7^{ème} au championnat de France inter-pôles (équipe AURA)
- √ 2019 : 5^{ème} au championnat de France inter-pôles (équipe AURA site excellence de Valence)
- √ 2020 : 6ème au championnat de France inter-pôles (équipe AURA site excellence de Valence)

Les sélections nationales et le professionnalisme

De nombreuses joueuses issues du Pôle espoirs handball féminin AURA sont parvenues à accéder en Centre de Formation ou en Division 2 puis en LFH avec le plus souvent un contrat de joueuse professionnelle. Les plus talentueuses ont atteint plus tard la consécration en équipe de France A.

Pour le site de LYON :

- ✓ France A: Gnonsiane NIOMBLA, Blandine DANCETTE, Amélie GOUDJO, Myriame SAID-MOHAMED
- ✓ LFH 202/21 : Gnonsiane NIOMBLA (Hongrie), Blandine DANCETTE, Mathilde NICOLLET, Estel MEMANA, Maelle FAYNEL
- ✓ Centre de Formation 2020/21 : Floriane ANDRE, Florence BONNET, Siobann DELAYE

Aspect médical

- Claire DE TUGNY est le médecin du sport de l'hôpital de la Croix Rousse référente du site de Lyon. Elle réalise des consultations pour les blessées le mardi de 17h à 19h à l'infirmerie du lycée. Les athlètes peuvent bénéficier également de toute l'organisation de la médecine du sport de l'hôpital.
- Un kinésithérapeute, Adrien GONORD intervient le lundi et le jeudi pendant l'entraînement pour la prévention. Soins kiné au cabinet « Pôle santé Kiné Sport » 30 rue Berjon 69 009 LYON
- Une ostéopathe, Marion GRANGE intervient le mercredi à la demande du staff médical.
- Une psychologue, Audrey SAHUC effectue un suivi des athlètes en cas de besoin et à la demande.
- L'infirmière du lycée Sylviane MATHIEU gère les problèmes médicaux au quotidien et coordonne tout le dispositif en lien avec le médecin.

Orientation

- A chaque fin d'année scolaire, il sera proposé une orientation à la joueuse en concertation avec elle et ses parents :
- 1) Maintien en site d'accession du Pôle AURA en tant que joueuse listée « accession ».
- 2) Maintien en Pôle AURA avec proposition de basculer sur le site d'excellence en tant que joueuse listée « excellence ».
- 3) Maintien dans un des sites du Pôle AURA en tant que joueuse « non listée » afin de poursuivre sa scolarité <u>et sa formation sportive</u>.
- 4) Non maintien en Pôle AURA avec proposition de poursuivre la scolarité dans l'établissement.
- 5) Quelle que soit la proposition d'orientation, la joueuse et sa famille auront la possibilité de réintégrer l'établissement de secteur.